

Mairie de Schweighouse-Thann	<b>DECLARATION PREALABLE</b> DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE
------------------------------	--

Demande déposée le 17/04/2024		N° DP 068 302 24 F0019	
Par :	Monsieur BOEGLIN RAYMOND		
Demeurant à :	3 RUE DE SOLEURE 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM	Surface de plancher:	0 m <sup>2</sup>
Sur un terrain sis à :	16 RUE DE BRIGNAIS 68520 Schweighouse-Thann 302 03 184	Surface de plancher antérieure :	m <sup>2</sup>
Nature des Travaux :	CHANGEMENT DE DESTINATION SANS MODIFICATION DE FACADE (transformation d'un garage en pièce habitable)	Surface de plancher nouvelle :	m <sup>2</sup>

### Le Maire de la Ville de Schweighouse-Thann

VU la déclaration préalable présentée le 17/04/2024 par Monsieur BOEGLIN RAYMOND,

VU l'objet de la déclaration :

- pour un CHANGEMENT DE DESTINATION SANS MODIFICATION DE FACADE (transformation d'un garage en pièce habitable) ;
- sur un terrain situé 16 RUE DE BRIGNAIS ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU l'affichage en mairie en date du 18/04/2024 de l'avis de dépôt,

VU le PLU approuvé le 04.07.2017, modifié le 12.12.2019,

### ARRETE

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

Schweighouse-Thann, le

16 MAI 2024

Le Maire,



LEHMANN Bruno



**NOTA BENE** : Le terrain est concerné par l'aléa retrait gonflement des argiles (aléa faible).

La présente autorisation peut être le fait générateur de taxes d'urbanisme. Si tel était le cas, un avis d'imposition vous sera transmis ultérieurement par les services de l'Etat.